

DIAGNOSTIC TECHNIQUE D'ACCESSIBILITE

A211_01 - Bloc Central/GEA

**413 avenue Gaston Berger
13100 Aix en Provence**



VERSION DU :	14/12/2016
--------------	------------

Siège social

2 bis Boulevard de la Paix

13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660

N° TVA intracommunautaire : FR294865660

SOMMAIRE

Préambule	3
Caractéristiques du site	4
Résultats généraux	4
Résultats par corps d'état	6
Résultats par type et partie de travaux	7
Liste des dérogations	8
Localisation des obstacles	9
Tableau récapitulatif des résultats	17
Analyse fonctionnelle (Logigramme)	19
Fiches de préconisations	21

PREAMBULE

A partir d'un constat visuel, le diagnostic montre les anomalies liées à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans des conditions normales de fonctionnement.

Les obstacles relevés lors de la visite donnent lieu à la proposition de solutions chiffrées pour améliorer l'accessibilité du bâtiment. Les solutions présentées ne remplacent pas les normes, règlements et Documents Techniques Unifiés en vigueur.

Ces propositions de solutions sont destinées à définir des objectifs à atteindre et à évaluer un budget nécessaire au financement des travaux.

Accès-métrie, en tant que bureau de conseil, choisit une solution qui paraît être la plus raisonnable en termes d'accessibilité et de coût. En aucun cas, cette solution est l'unique et ne sera obligatoirement retenue par le maître d'ouvrage.

Les propositions ne constituent pas de devis, ni de cahier des charges qui reste du domaine d'un maître d'œuvre. Le chiffrage est une valeur indicative pour une gamme de produits moyenne.

Il s'entend **hors taxes (HT)** et également :

- **hors maîtrise d'œuvre,**
- **hors honoraires de bureaux d'études,**
- **hors risque amiante...**

Les préconisations ne prennent pas en compte d'éventuelles complexités qui échappent à une analyse visuelle.

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage extérieur en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 200 lux au droit des postes d'accueil
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile

Les obstacles liés à l'acoustique du bâtiment sont pris en compte dans nos audits par appréciation de l'auditeur. Il appartient au Maître d'Ouvrage de déterminer les surfaces concernées et de fournir les caractéristiques acoustiques des matériaux installés.

Les poignées de porte, dont la hauteur est supérieure à 130 cm dans un grand nombre d'établissements recevant des enfants en bas âge, n'ont pas été relevées dans ces audits. En effet, il s'agit de prescription de sûreté et l'accessibilité ne peut aller à l'encontre.

Les obstacles du tableau récapitulatif des résultats et les fiches de préconisations respectent le code couleur suivant :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

RESULTATS DE L'AUDIT

Date l'audit :	12/10/2016
Auditeur :	Julien OLIVERI
Coordonnées de l'agence :	Agence de la Roque d'Anthéron 2 bis Boulevard de la Paix 13 640 La Roque d'Anthéron Tél : 04.42.90.43.60
Chef de projet :	Julien OLIVERI

Caractéristiques du site

Adresse :	413 avenue Gaston Berger
Code Postal	13100
Ville :	Aix en Provence
Département :	13-Bouches-du-Rhône
Classement ERP :	2
Type ERP :	R
Services et fonctions :	UNIVERSITE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Surface :	6 921

Synthèse

Indice d'accessibilité actuel :	47%
Indice d'accessibilité potentiel :	97%
Nombre d'obstacles :	38
Montant global :	277 660 €HT

Nombre d'obstacles sur voirie :	0
Enveloppe voirie :	0 €HT
Nombre d'obstacles Lieux de Travail (LT) :	0
Enveloppe Lieux de Travail (LT) :	0 €HT
Nombre d'obstacles ERP :	38
Enveloppe partie ERP :	277 660 €HT

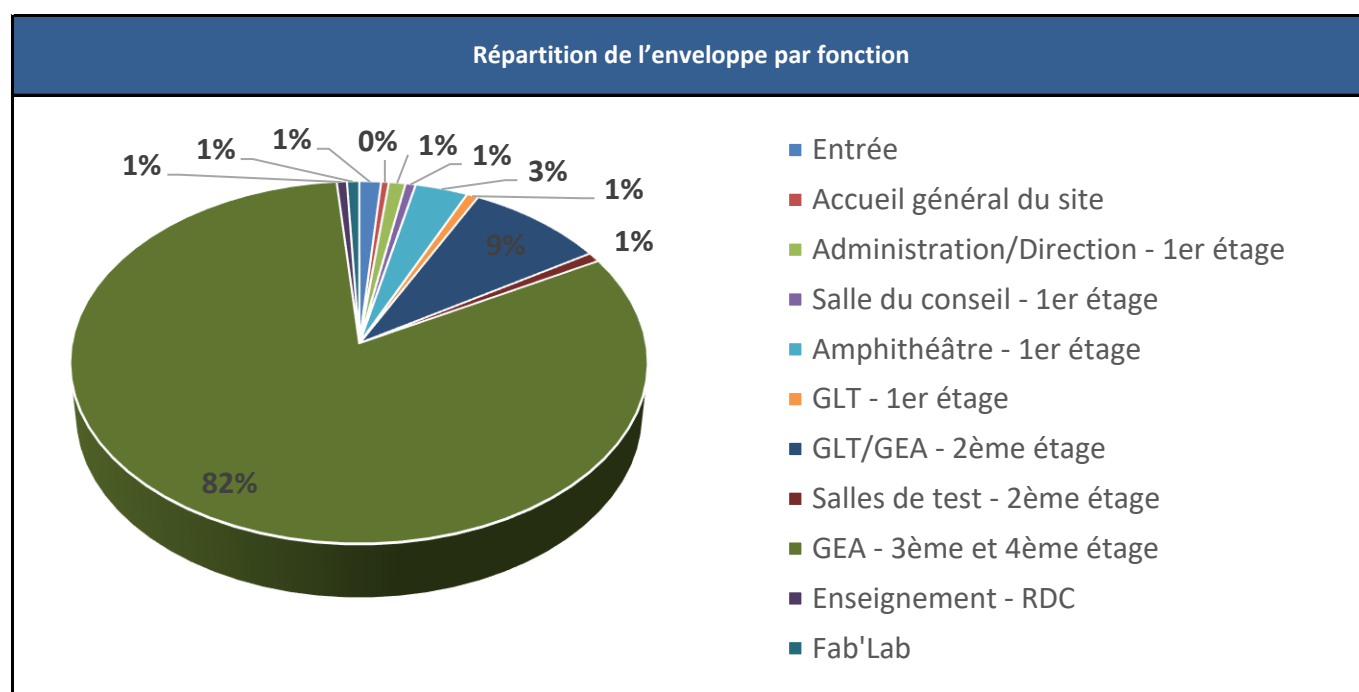
Indices, obstacles et montants des préconisations par type de handicap

	MOTEUR	VISUEL	AUDITIF	MENTAL
Indice d'accessibilité	54%	92%	97%	100%
Montant des préconisations	271 990 € HT	30 380 € HT	1 300 € HT	€ HT
Nombre d'obstacle	34	8	2	0

N.B : La somme des montants par type de handicap ne correspond pas au montant total des préconisations car certains obstacles peuvent toucher plusieurs types de handicap.

Résultats par fonction

Résultats par fonction	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Entrée	78%	2	3 730 € HT	100%
Accueil général du site	33%	3	1 320 € HT	100%
Administration/Direction - 1er étage	78%	2	2 850 € HT	100%
Salle du conseil - 1er étage	50%	1	1 750 € HT	100%
Amphithéâtre - 1er étage	45%	8	9 060 € HT	100%
GLT - 1er étage	70%	3	1 990 € HT	100%
GLT/GEA - 2ème étage	57%	6	24 090 € HT	100%
Salles de test - 2ème étage	67%	3	2 350 € HT	100%
GEA - 3ème et 4ème étage	0%	5	226 650 € HT	100%
Enseignement - RDC	50%	1	1 750 € HT	100%
Fab'Lab	0%	4	2 120 € HT	75%



Accessibilité après travaux / Dérogation

Nombre de dérogation :	1
------------------------	---

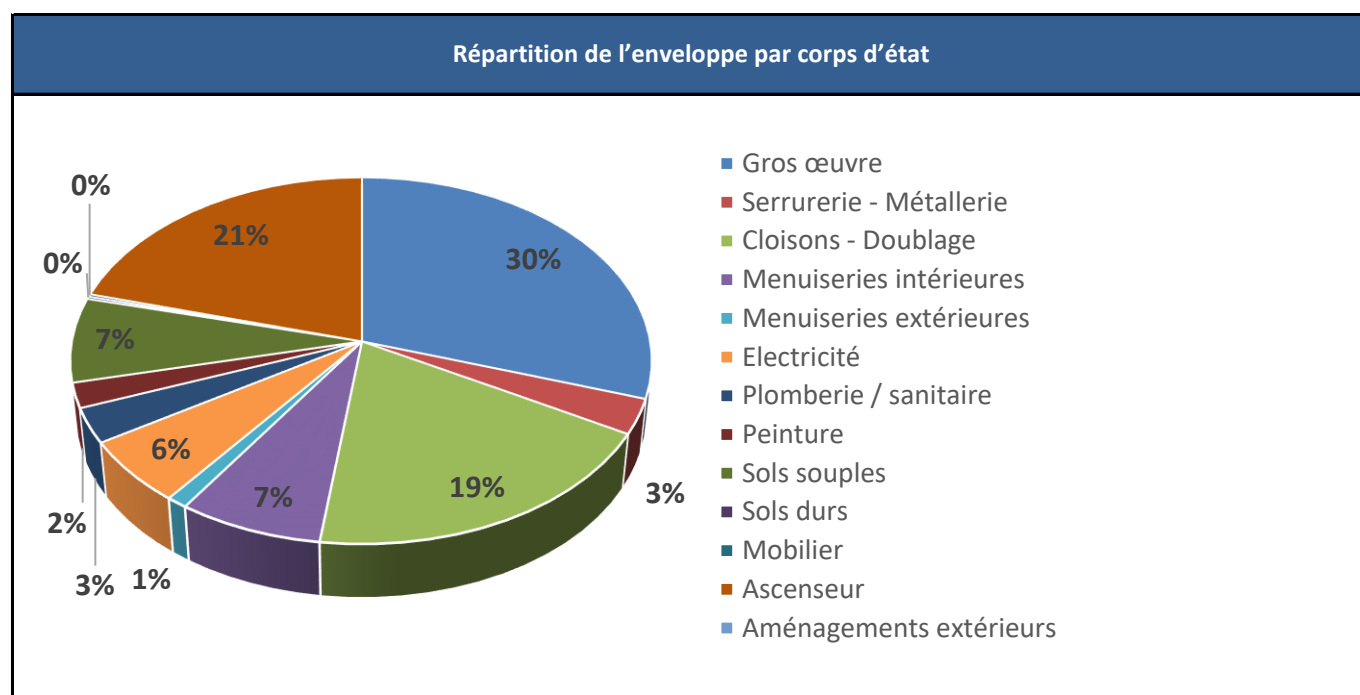
Une dérogation est à demander pour l'entrée du Fab' Lab' qui ne pourra se faire qu'avec une aide à la personne et non pas en autonomie.

Commentaires particuliers / Source d'économie potentielle

Sans objet

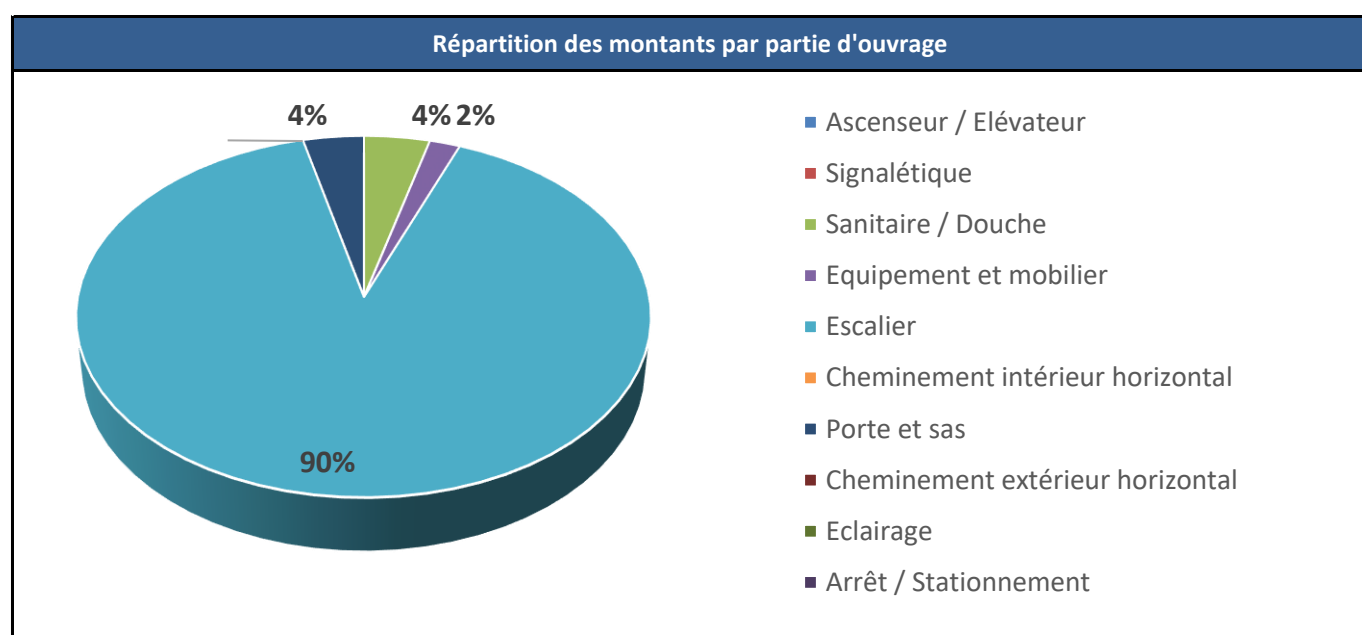
Résultats par corps d'état

Répartition par corps d'état	
Gros œuvre	76 562 €HT
Serrurerie - Métallerie	7 894 €HT
Cloisons - Doublage	48 604 €HT
Menuiseries intérieures	18 648 €HT
Menuiseries extérieures	2 686 €HT
Electricité	14 582 €HT
Plomberie / sanitaire	7 857 €HT
Peinture	5 603 €HT
Sols souples	19 044 €HT
Sols durs	552 €HT
Mobilier	589 €HT
Ascenseur	52 826 €HT
Aménagements extérieurs	0 €HT
TOTAL hors frais de chantier	255 447 €HT
Frais de chantier, protection, pilotage	22 213 €HT
TOTAL	277 660 €HT



Répartition des montants par partie d'ouvrage

Partie d'ouvrage (hors domaine public)	Nombre d'obstacles	Montant	%	Référence des obstacles
Ascenseur / Elévateur	0	0 €HT	0%	
Signalétique	0	0 €HT	0%	
Sanitaire / Douche	7	11 390 €HT	4%	C8 C14 C16 C20 C21 C26 C27
Equipement et mobilier	6	5 290 €HT	2%	C4.1 C4.2 C12.1 C12.2 C19 C28
Escalier	12	250 440 €HT	90%	C1 C9 C10 C12.3 C17 C22 C23.1 C23.2 D25.1 C25.2 D31.1 C31.2
Cheminement intérieur horizontal	0	0 €HT	0%	
Porte et sas	12	10 540 €HT	4%	C2 C3 C5 C6 C7 C11 C13 C15 C18 C24 C29 C30.2
Cheminement extérieur horizontal	1	0 €HT	0%	C30.1
Eclairage	0	0 €HT	0%	
Arrêt / Stationnement	0	0 €HT	0%	
TOTAL	38	277 660 €HT		



LISTE DES DEROGATIONS

Nombre de dérogation :	1
Référence des obstacles	C30.1
Commentaire :	Une dérogation est à demander pour l'entrée du Fab' Lab' qui ne pourra se faire qu'avec une aide à la personne et non pas en autonomie.

N° obstacle	Élément affecté		Fonction concernée	Texte de référence					Motif de la dérogation	Substitution proposée
C30.1	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Rampe d'accès	Fab'Lab		●				Dérogation disproportion manifeste	

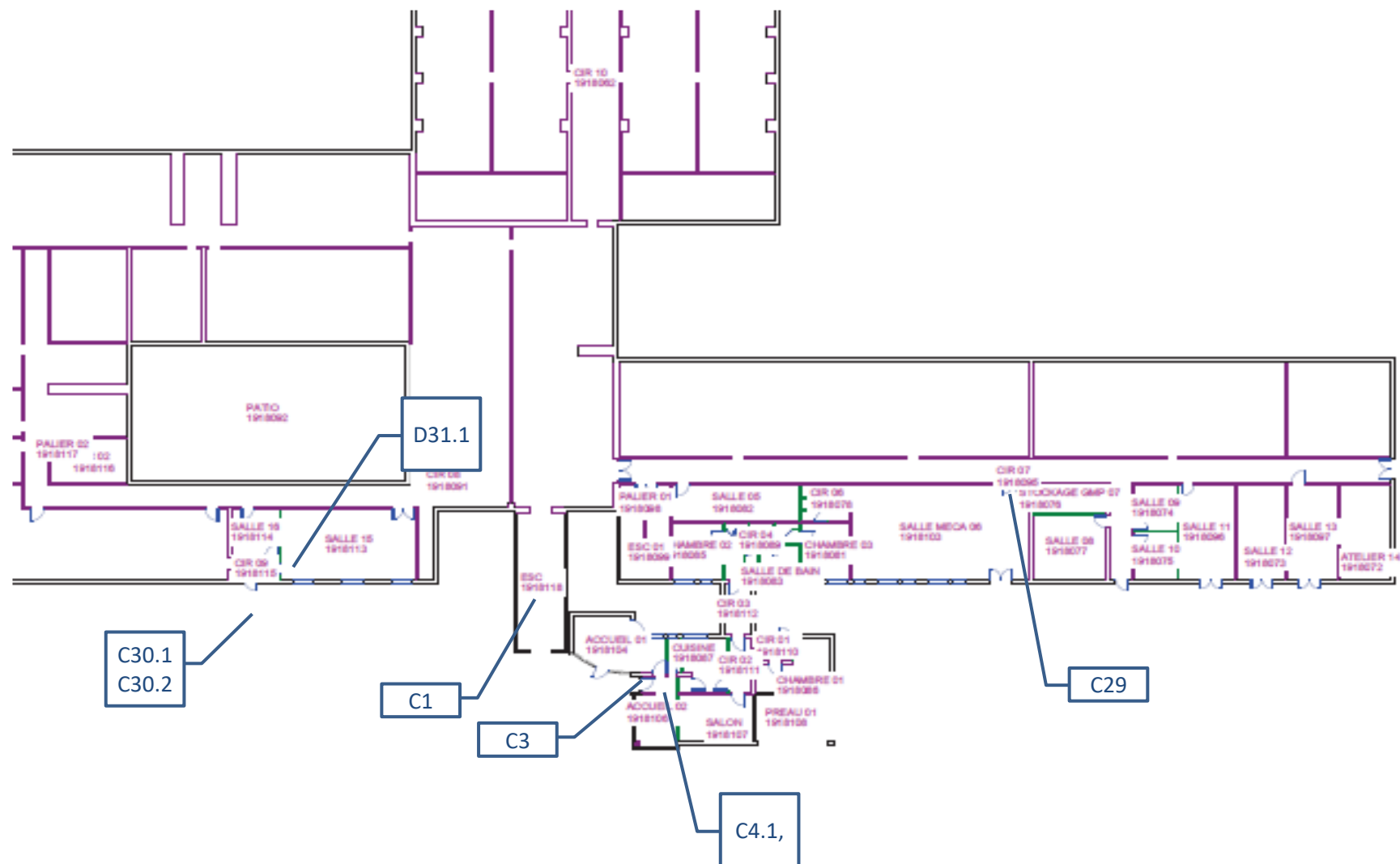
LOCALISATION DES OBSTACLES

Les obstacles sont indiqués sur les plans en fonction de leur localisation et sont localisés avec leur identifiant.

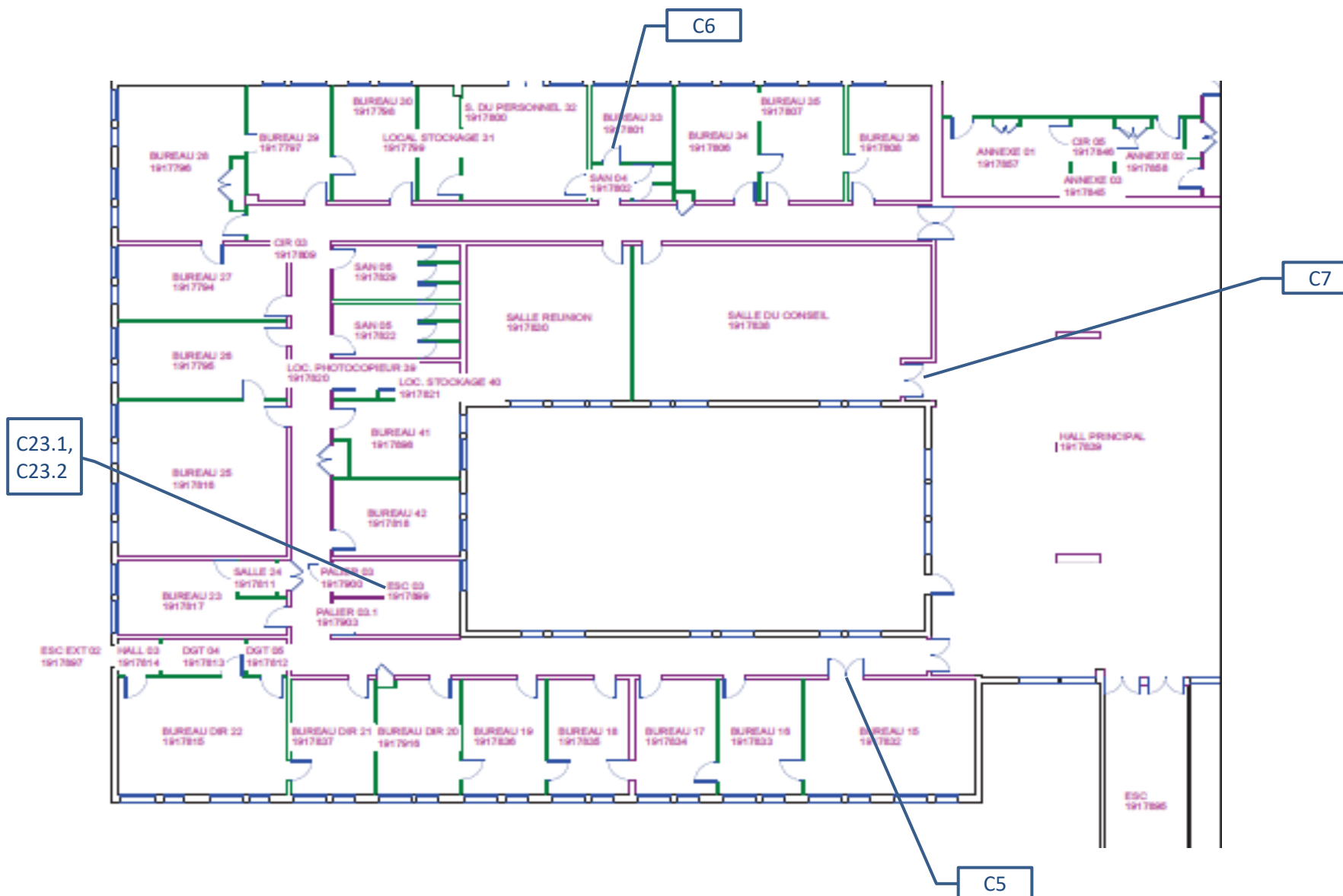
Exemple : C1 correspond à l'obstacle n°1 des fiches de préconisations (Sécurisation des marches absente et/ou non conforme).

Les références sur fond **blanc** concernent les parties **ERP** et les références sur fond **bleu** concernant la **voirie**.

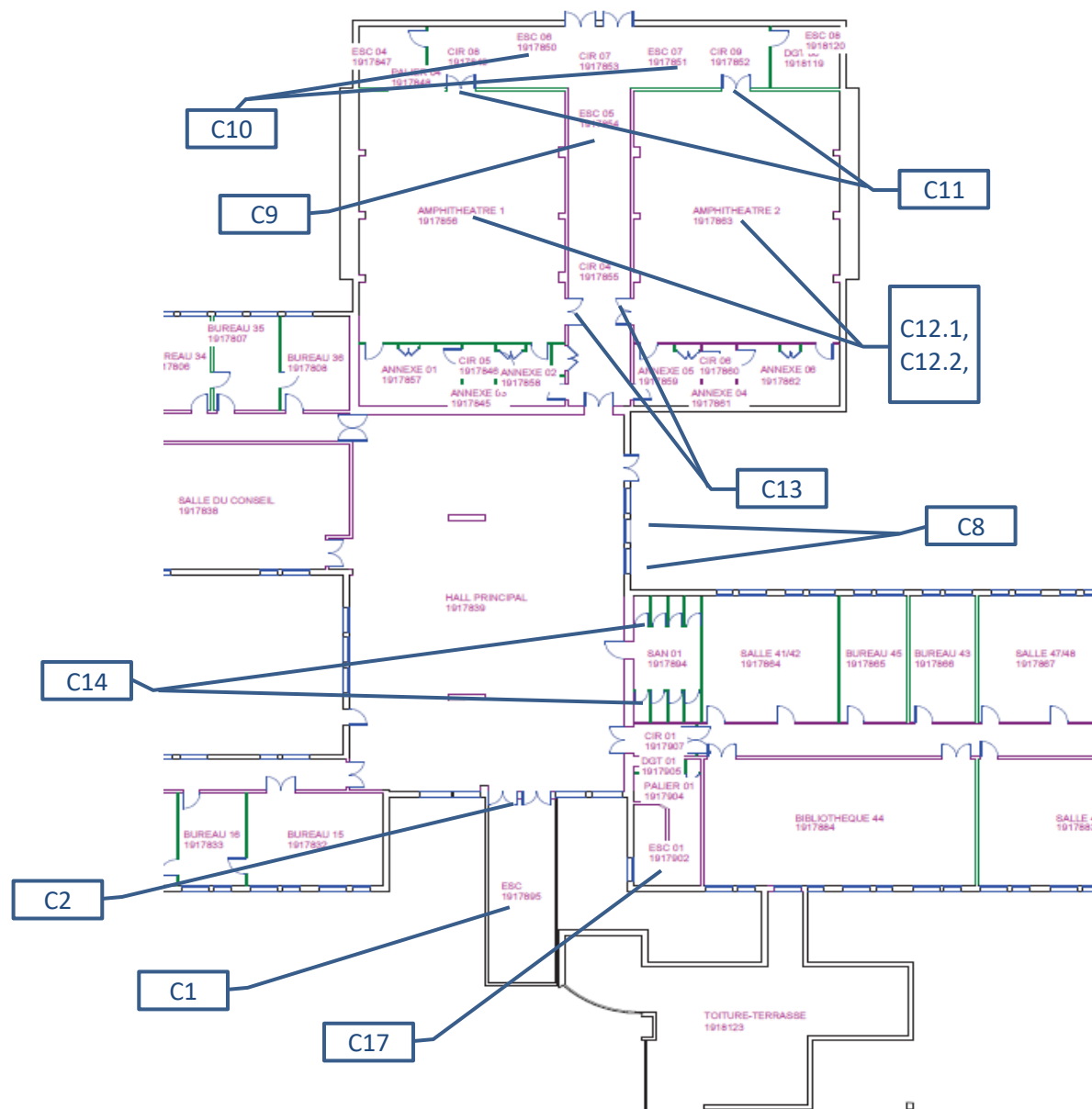
RDC



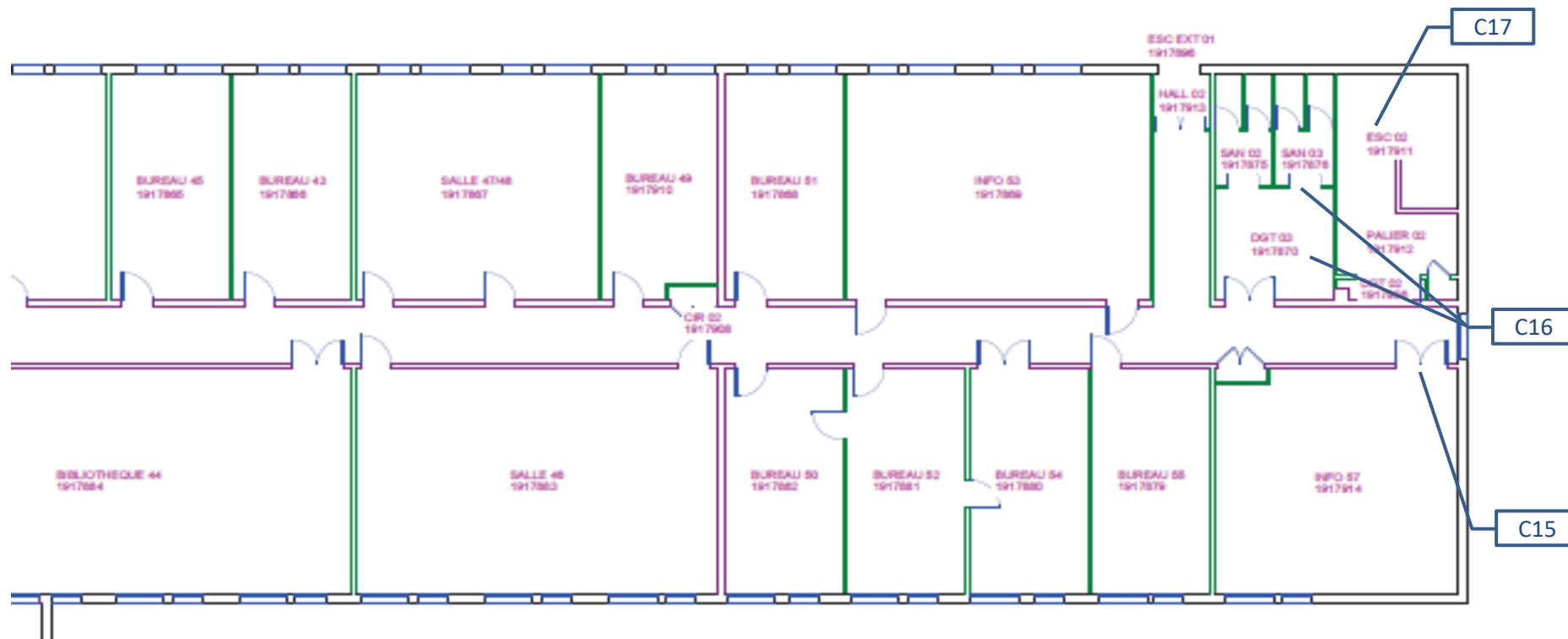
ETAGE 1



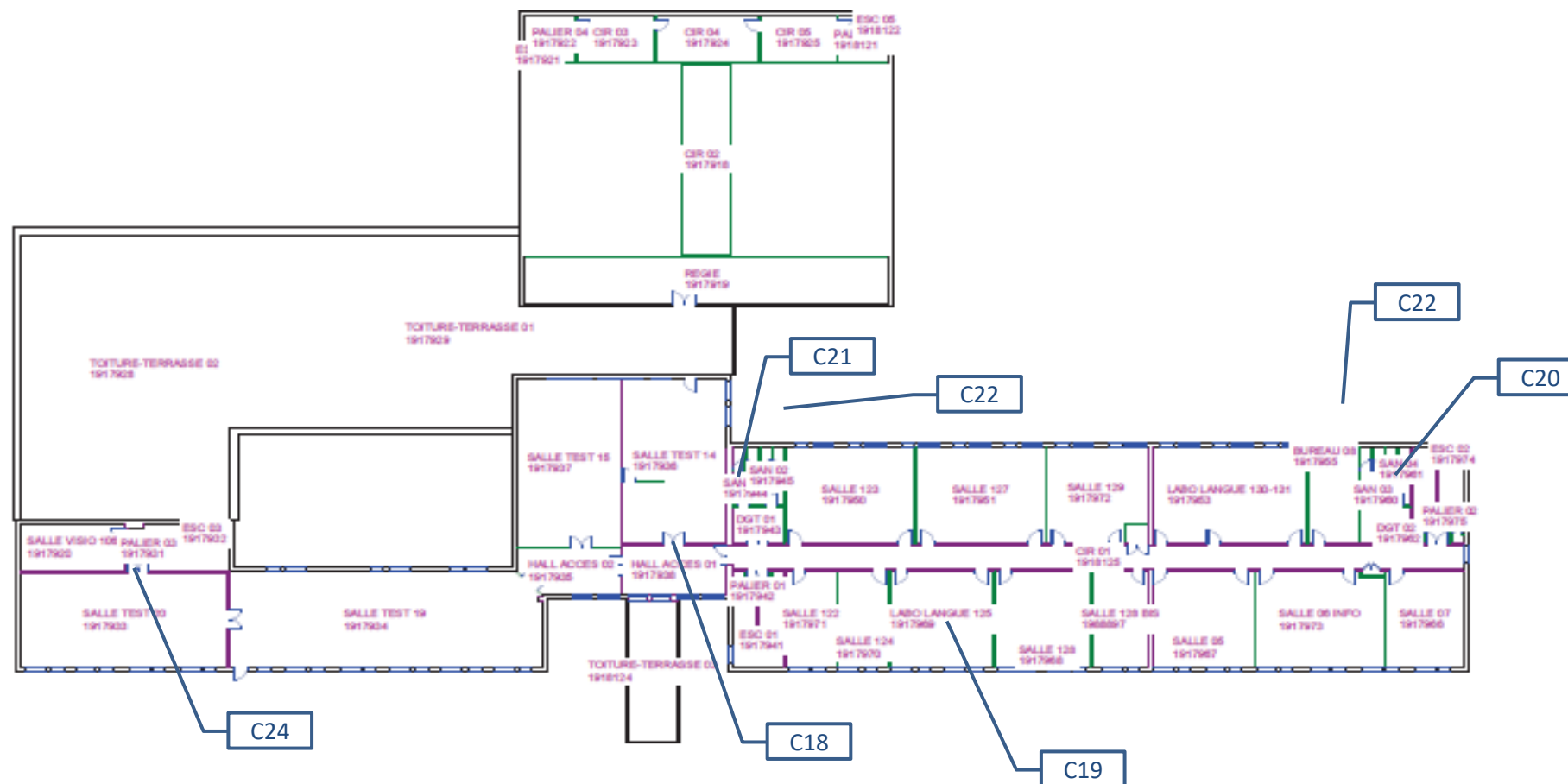
ETAGE 1



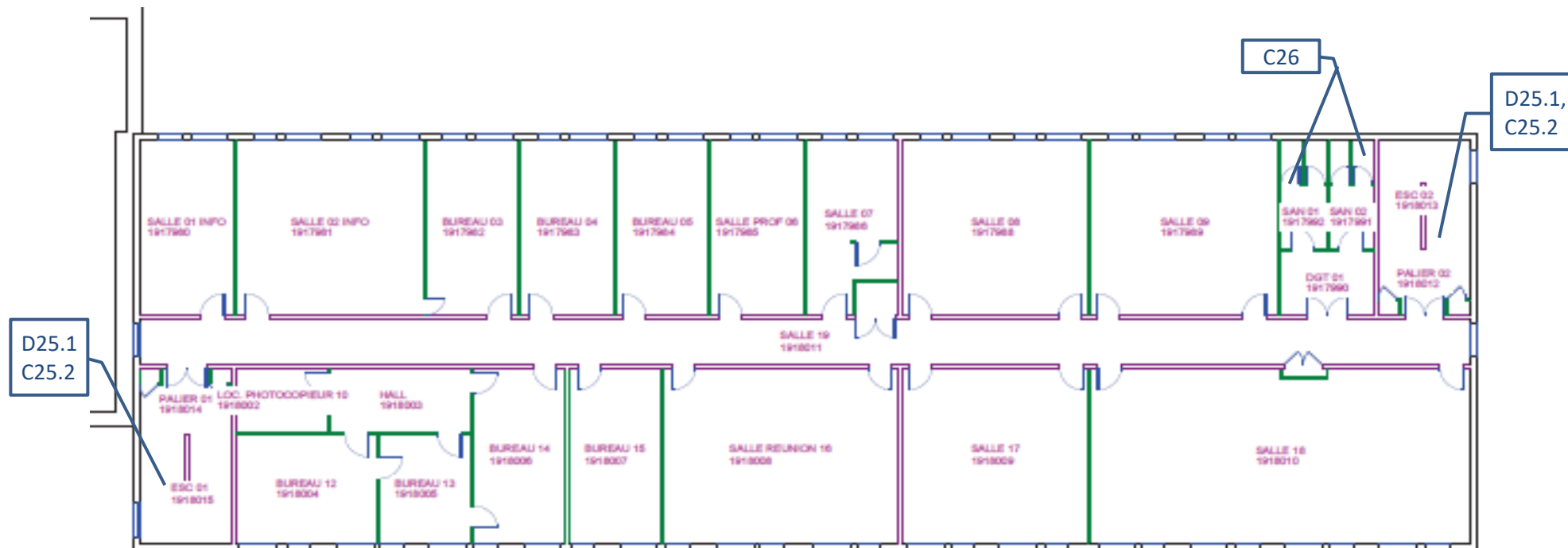
ETAGE 1



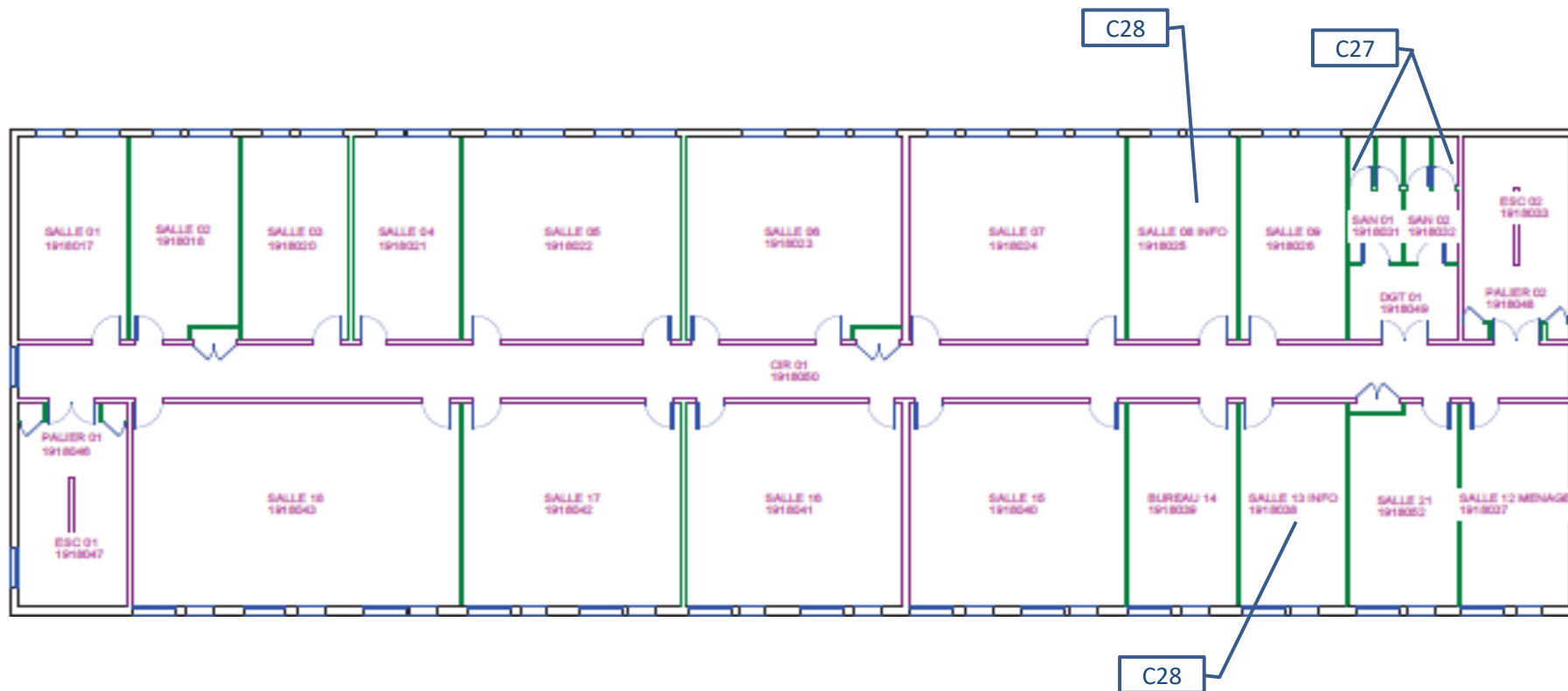
ETAGE 2



ETAGE 3



ETAGE 4



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE	Élaboration de l'AdAP	A211_01 - Bloc Central/GEA	47%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Entrée	C1 C2	78%
Accueil général du site	C3 C4.1 C4.2	33%
Administration/Direction - 1er étage	C5 C6	78%
Salle du conseil - 1er étage	C7	50%
Amphithéâtre - 1er étage	C8 C9 C10 C11 C12.1 C12.2 C12.3 C13	45%
GLT - 1er étage	C14 C15 C16	70%
GLT/GEA - 2ème étage	C17 C18 C19 C20 C21 C22	57%
Salles de test - 2ème étage	C23.1 C23.2 C24	67%
GEA - 3ème et 4ème étage	D25.1 C25.2 C26 C27 C28	0%
Enseignement - RDC	C29	50%
Fab'Lab	C30.1 C30.2 D31.1 C31.2	0%

OBSTACLE			PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	A l'entrée	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	3 570 € HT	11%
C2	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrées principales x 2	Poser une(des) poignée(s) type bec de cane à la place de la(des) poignée(s) existante(s)	160 € HT	11%
C3	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Bureau d'accueil	Poser une(des) rampe(s) de seuil de chaque côté de(s) l'ouverture(s)	210 € HT	33%
C4.1	BURE (BUREAU)	Accueil général	Poser un(des) module(s) d'accueil adapté(s)	910 € HT	17%
C4.2	BURE (BUREAU)	Accueil général	Prévoir l'achat d'un(de) système(s) de boucle à induction magnétique	200 € HT	17%
C5	BURE (BUREAU)	Scolarité	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	11%
C6	BURE (BUREAU)	Assistante sociale	Elargir le(les) bloc(s)-portes(s) et poser une(des) porte(s) de largeur réglementaire	1 100 € HT	11%
C7	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS)	Salle de conseil	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	50%
C8	SNTR (SANITAIRE)	Adaptés extérieurs x 2	Remplacer la(les) porte(s) existante(s) par une(des) porte(s) coulissante(s) et Poser une(des) barre	2 160 € HT	9%
C9	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Dans le couloir vers l'amphithéâtre	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 240 € HT	9%
C10	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	x 2 vers l'amphithéâtre	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	2 560 € HT	9%
C11	PRTI (PORTE INTERIEURE)	Entrées arrières amphithéâtre x 2	Poser une(des) poignée(s) type bec de cane à la place de la(des) poignée(s) existante(s)	160 € HT	9%

C12.1	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS)	Amphithéâtre x 2	Prévoir le(les) marquage(s) au sol d'un(d') emplacement(s) réservé(s), hors circulation	880 € HT	3%
C12.2	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS)	Amphithéâtre x 2	Prévoir l'achat d'un(de) système(s) de boucle à induction magnétique	1 100 € HT	3%
C12.3	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS)	Amphithéâtre x 2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	800 € HT	3%
C13	PRTI (PORTE INTERIEURE)	Entrées basses des amphithéâtres x 2	Poser une(des) poignée(s) type bec de cane à la place de la(des) poignée(s) existante(s)	160 € HT	9%
C14	SNTR (SANITAIRE)	GLT x 2	Baliser et utiliser le(s) sanitaire(s)	120 € HT	10%
C15	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Salles informatiques x 2	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	10%
C16	SNTR (SANITAIRE)	GLT x 2	Baliser et utiliser le(s) sanitaire(s)	120 € HT	10%
C17	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Du R+1 au R+4 x 2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	15 650 € HT	7%
C18	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Salle de cours grand hall	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	7%
C19	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Laboratoire de langues	Déposer l'(les) estrade(s)	1 560 € HT	7%
C20	SNTR (SANITAIRE)	Adapté x 1 côté GEA	Mettre le(s) sanitaire(s) en conformité avec l'(les) équipement(s) réglementaire(s)	1 210 € HT	7%
C21	SNTR (SANITAIRE)	x 2 côté salles de test	Baliser et utiliser le(s) sanitaire(s)	120 € HT	7%
C22	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Vers le 1er étage x 2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	3 800 € HT	7%
C23.1	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De R+1 à R+2 côté administration	Utiliser l'accès par la salle A 104 ou utiliser les 2 autres salles de test accessibles	0 € HT	8%
C23.2	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De R+1 à R+2 côté administration	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	2 350 € HT	8%
C24	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Salle de test A105	La porte reste inchangée. VOIR OC 23.1	0 € HT	17%
D25.1	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 1 à 4 x 2	Installer un(des) ascenseur(s) extérieur(s)	157 050 € HT	12%
C25.2	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 1 à 4 x 2	Créer des E.A.S aux étages	61 300 € HT	12%
C26	SNTR (SANITAIRE)	x 2 3ème étage	Créer un(des) sanitaire(s) adapté(s) conforme(s)	3 830 € HT	25%
C27	SNTR (SANITAIRE)	4ème étage x 2	Créer un(des) sanitaire(s) adapté(s) conforme(s)	3 830 € HT	25%
C28	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Salle informatique x 2	Remplacer les(les) bureau(x) existant(s) par un(des) bureau(x) conforme(s)	640 € HT	25%
C29	CLAS (SALLE DE CLASSE)	Mécanique	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	50%
C30.1	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Rampe d'accès	Une aide à la personne sera nécessaire pour accéder au local. Dérogation nécessaire	0 € HT	0%
C30.2	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Rampe d'accès	VOIR OC 30.1	0 € HT	0%
D31.1	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	A l'entrée	Poser une(des) rampe(s) amovible(s) pliable(s)	1 710 € HT	37%
C31.2	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	A l'entrée	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	410 € HT	37%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

277 660 € HT

97%

Légende :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

ANALYSE FONCTIONNELLE (Logigramme)

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Entrée		
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - A l'entrée	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers élévateur	100%	
ASCE (ASCENSEUR) - Elévateur du RDC au R+1	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrées principales x 2	0%	C2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall d'entrée	100%	
LSRV (LIBRE-SERVICE) - x 7	100%	
ECLA (ECLAIRAGE)	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE) - Intérieure	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE) - Extérieure	100%	
	78%	
Fonction : Accueil général du site		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers l'accueil	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Bureau d'accueil	0%	C3
BURE (BUREAU) - Accueil général	0%	C4.1 C4.2
	33%	
Fonction : Administration/Direction - 1er étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir administration	100%	
BURE (BUREAU) - Scolarité	0%	C5
BURE (BUREAU) - Administration x 3	100%	
BURE (BUREAU) - Direction et secrétariat x 3	100%	
BURE (BUREAU) - Personnel administration x 2	100%	
BURE (BUREAU) - Formation continue x 3	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de visioconférence	100%	
BURE (BUREAU) - Assistante sociale	0%	C6
BURE (BUREAU) - Logistique x 3	100%	
	78%	
Fonction : Salle du conseil - 1er étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de conseil	0%	C7
	50%	
Fonction : Amphithéâtre - 1er étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall d'entrée	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Vers le préau x 2	100%	
PREA (PREAU) - Préau couvert	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Adaptés extérieurs x 2	0%	C8
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir vers GEA	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir vers l'amphithéâtre	100%	
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Dans le couloir vers l'amphithéâtre	0%	C9
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - x 2 vers l'amphithéâtre	0%	C10
PRTI (PORTE INTERIEURE) - Entrées arrières amphithéâtre x 2	0%	C11
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Amphithéâtre x 2	0%	C12.1 C12.2 C12.3
PRTI (PORTE INTERIEURE) - Entrées basses des amphithéâtres x 2	0%	C13
	45%	
Fonction : GLT - 1er étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall d'entrée	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir GLT	100%	
SNTR (SANITAIRE) - GLT x 2	0%	C14
CLAS (SALLE DE CLASSE) - GLT x 3	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants x 4	100%	
BURE (BUREAU) - Secrétariats GLT x 3	100%	
BURE (BUREAU) - Chef du département	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de réunion	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salles informatiques x 2	0%	C15
SNTR (SANITAIRE) - GLT x 2	0%	C16
	70%	

Fonction : GLT/GEA - 2ème étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 1er étage	100%	
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Du R+1 au R+4 x 2	0%	C17
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Grand hall R+2	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de cours grand hall	0%	C18
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir R+2	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - GLT x 6	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Laboratoire de langues	0%	C19
CLAS (SALLE DE CLASSE) - GEA x 3	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Laboratoire multimédia	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Adapté x 1 côté GEA	0%	C20
SNTR (SANITAIRE) - x 2 côté salles de test	0%	C21
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Vers l'extérieur x 2	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le 1er étage x 2	0%	C22
	57%	

Fonction : Salles de test - 2ème étage		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall central 2ème étage	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salles de test x 2	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir administration 1er étage	100%	
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De R+1 à R+2 côté administration	0%	C23.1 C23.2
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de visioconférence personnel	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de test A105	0%	C24
	67%	

Fonction : GEA - 3ème et 4ème étage		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 1 à 4 x 2	0%	D25.1 C25.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 3ème étage	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Informatique x 2	100%	
BURE (BUREAU) - Chef et secrétariat x 3	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants x 5	100%	
BURE (BUREAU) - Secrétariat licence	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de réunion	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - GEA 3ème étage x 4	100%	
SNTR (SANITAIRE) - x 2 3ème étage	0%	C26
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 4ème étage	100%	
SNTR (SANITAIRE) - 4ème étage x 2	0%	C27
CLAS (SALLE DE CLASSE) - GEA 4ème étage x 8	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants x 2	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle informatique x 2	0%	C28
	0%	

Fonction : Enseignement - RDC		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir depuis le bâtiment mécanique	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Mécanique	0%	C29
	50%	

Fonction : Fab'Lab		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers Fan'Lab	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe d'accès	0%	C30.1 C30.2
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - A l'entrée	0%	D31.1 C31.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Fab'Lab	100%	
	0%	

NOTE GLOBALE DE CE SITE :

47%

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - A l'entrée

Description



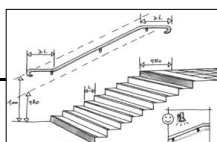
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	3.3	160 €	1 060 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	19	3.3	40 €	2 510 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				3 570 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrées principales x 2

Description



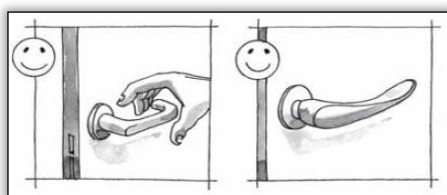
Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

x 2

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE : remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de poignée(s)	2				
remplacer la poignée existante par un bec de cane			80 €	160 €	serrurerie
TOTAL				160 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Accueil général du site
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Bureau d'accueil

Description



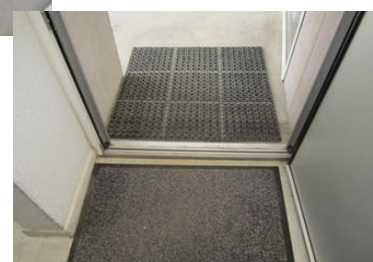
Seuil de la porte supérieur à 2 cm

3 cm

Principe

Installer une rampe de seuil antidérapante en plastique de chaque côté de l'ouverture.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SEUIL - rampe de seuil	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe de seuil	1				
fourniture et pose d'une rampe de seuil			210 €	210 €	men.ext
TOTAL				210 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C4.1**

**Fonction Accueil général du site
BURE (BUREAU) - Accueil général**

Description



Absence de banque d'accueil adaptée

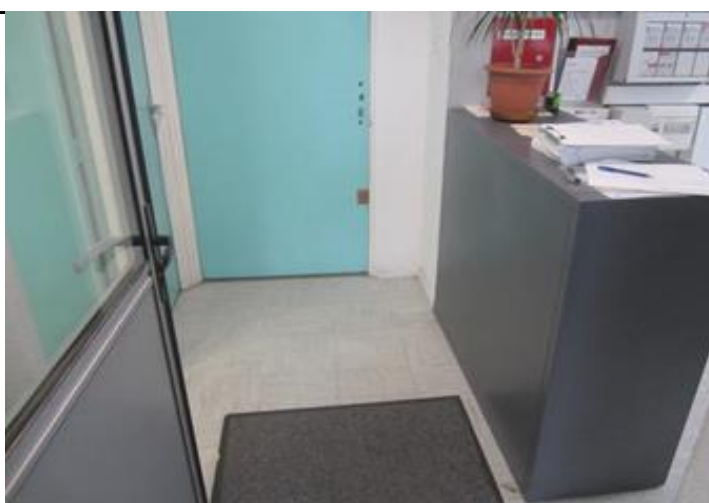
Principe

Poser, en supplément du mobilier existant, un module d'accueil adapté :

- une hauteur maximale de 80 cm,
- un vide en partie inférieure d'au moins 30 cm de profondeur, 60 cm de largeur, 70 cm de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant.

La largeur doit être de 80 cm si des joues sont présentes de chaque côté.

Décaler le mobilier pour ménager une aire de rotation de 150 cm de diamètre



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

MODULE ADAPTEE - fourniture	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de module(s)	1				
pose d'un module bas adapté			910 €	910 €	men.int
TOTAL				910 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C4.2**

**Fonction Accueil général du site
BURE (BUREAU) - Accueil général**

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Prévoir l'achat d'un système de boucle d'induction magnétique portatif, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées.
Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs.
Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.

Exemple :



Arrêté du 6 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de dispositif(s)	1				
fourniture système mobile			200 €	200 €	élec.
TOTAL				200 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Administration/Direction - 1er étage
BURE (BUREAU) - Scolarité**

Description



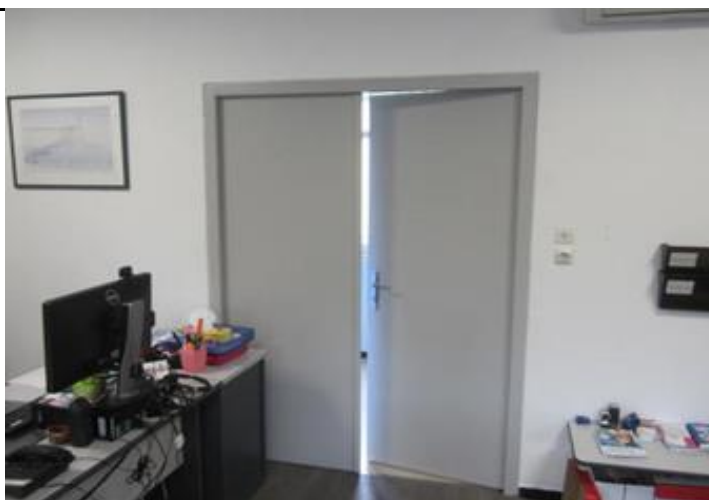
Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Administration/Direction - 1er étage
BURE (BUREAU) - Assistante sociale**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

60 cm

Principe

Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 77 cm min. de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - modification largeur <i>sous réserve portes non coupe-feu et structure</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre de porte(s)				
démolition	1		150 €	150 €	cloison
bloc porte ALU 1 vantail plein			850 €	850 €	men.int
électricité			100 €	100 €	élec.
peinture sur menuiserie bois	0		200 €	0 €	peinture
TOTAL				1 100 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Salle du conseil - 1er étage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de conseil**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Dans le couloir vers l'amphithéâtre

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	1	3.2	160 €	520 €	s. souples
MAIN COURANTE PROLONGEMENT fourniture et pose prolongement main courante peinture et finitions	4	0 28	180 €	720 €	serrurerie
TOTAL				1 240 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C10**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - x 2 vers l'amphithéâtre

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

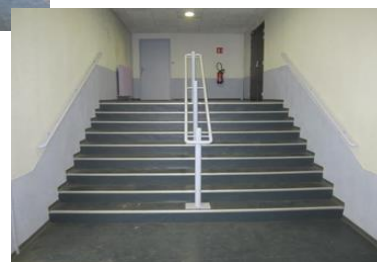
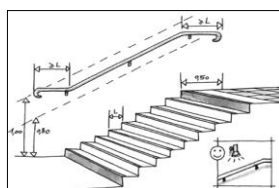
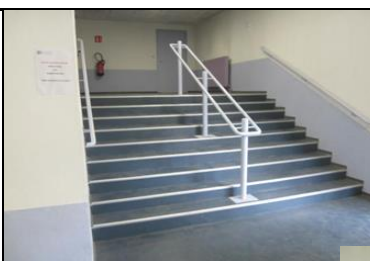
Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.

x 2 escaliers



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	2	3.5	160 €	1 120 €	s. souples
MAIN COURANTE PROLONGEMENT fourniture et pose prolongement main courante peinture et finitions	8	0 28	180 €	1 440 €	serrurerie
TOTAL				2 560 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C11**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
PRTI (PORTE INTERIEURE) - Entrées arrières amphithéâtre x 2

Description



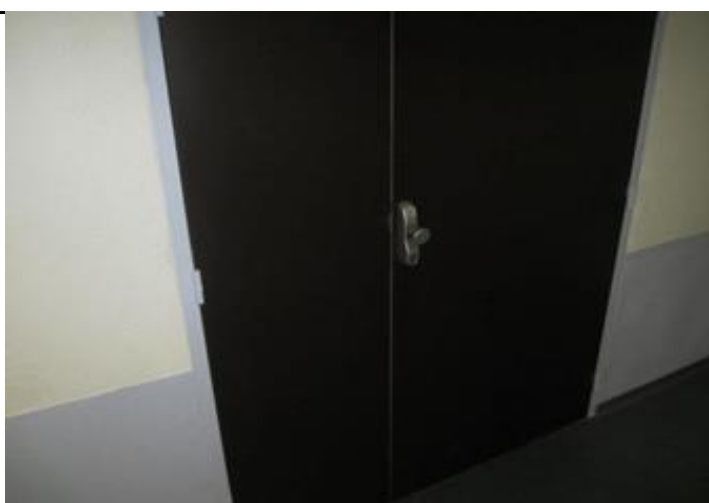
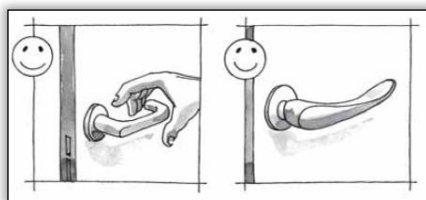
Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

x 2 portes des amphithéâtres

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE : remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de poignée(s)	2				
remplacer la poignée existante par un bec de cane			80 €	160 €	serrurerie
TOTAL				160 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C12.1**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Amphithéâtre x 2

Description

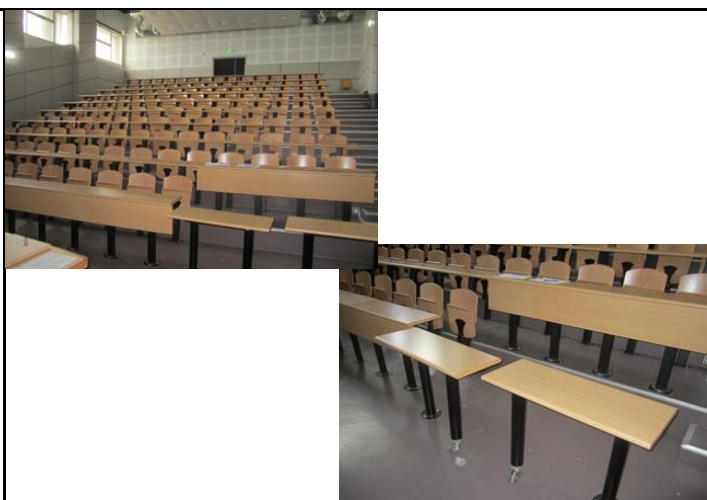


Absence d'emplacement aménagé pour les usagers en fauteuil roulant

Principe

Prévoir le marquage au sol d'un emplacement de dimensions 80 par 130 cm, en dehors de la circulation. Baliser 2 emplacements pour 50 places puis 1 emplacement de plus par tranche de 50 places supplémentaires.

x 4 emplacements sur chacun des 2 amphithéâtres



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 16 - Dispositions supplémentaires relatives aux établissements recevant du public assis

BALISAGE - marquage au sol	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre d'emplacement(s)	8				
marquage au sol			110 €	880 €	peinture
TOTAL				880 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C12.2**

**Fonction Amphithéâtre - 1er étage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Amphithéâtre x 2**

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Prévoir l'achat d'un système de boucle d'induction magnétique portatif (Comprend l'émetteur et le récepteur) nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées.

Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs.

Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.

x 2 amphithéâtres



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de dispositif(s)	2				
fourniture système mobile			550 €	1 100 €	élec.
TOTAL				1 100 €	

Ce système ne nécessite pas un câblage de la salle

Exemple :



CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C12.3**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Amphithéâtre x 2

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation
et/ou les équipements selon le tableau
ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées

x 4 bandes podotactiles dans les 2
amphithéâtres



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	4	1.25	160 €	800 €	s. souples
TOTAL				800 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C13**

Fonction Amphithéâtre - 1er étage
PRTI (PORTE INTERIEURE) - Entrées basses des amphithéâtres x 2

Description



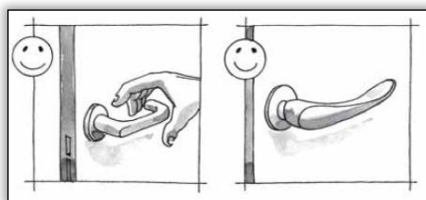
Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

x 2 portes des amphithéâtres

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE : remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de poignée(s)	2				
remplacer la poignée existante par un bec de cane			80 €	160 €	serrurerie
TOTAL				160 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C14**

**Fonction GLT - 1er étage
SNTR (SANITAIRE) - GLT x 2**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Baliser et utiliser le sanitaire adapté
en OC 8 (sanitaires extérieurs) situés
juste à côté



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de panneau(x)	1				
signalisation verticale			120 €	120 €	plomberie
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C15**

Fonction GLT - 1er étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salles informatiques x 2

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.

x 1 (salle 057)



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C16**

**Fonction GLT - 1er étage
SNTR (SANITAIRE) - GLT x 2**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Baliser et utiliser le sanitaire adapté
en OC 8 (sanitaires extérieurs)



Arrêté du 6 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

BALISAGE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de panneau(x)	1				
signalisation verticale			120 €	120 €	plomberie
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C17**

Fonction GLT/GEA - 2ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Du R+1 au R+4 x 2

Description



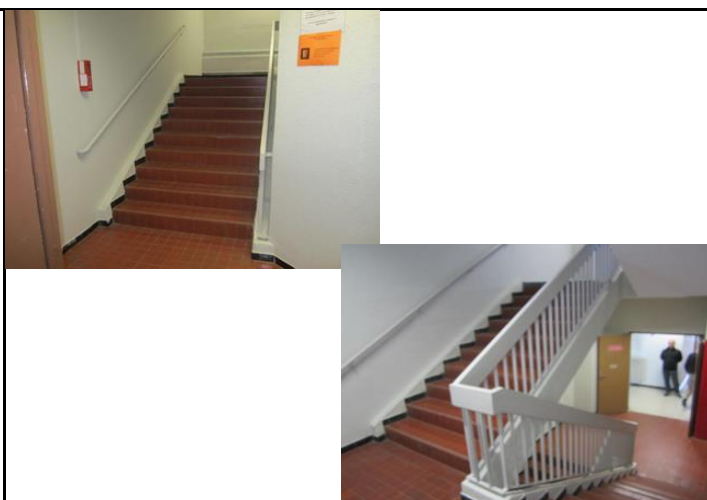
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	12	1.45	160 €	2 790 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	120	1.45	40 €	6 960 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	24	0	180 €	4 320 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	4	60	20 €	1 580 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				15 650 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C18**

**Fonction GLT/GEA - 2ème étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de cours grand hall**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C19**

Fonction GLT/GEA - 2ème étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Laboratoire de langues

Description



Présence d'une estrade inaccessible

Principe

Déposer l'estrade en bois.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

SALLE DE CLASSE - suppression estrade bois	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre d'estrade(s)				
	1				
dépose estrade et raccord carrelage			1 560 €	1 560 €	men.int
TOTAL				1 560 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C20**

**Fonction GLT/GEA - 2ème étage
SNTR (SANITAIRE) - Adapté x 1 côté GEA**

Description

Obstacle dans l'aire d'usage du sanitaire

Principe

Déplacer la cuvette de l'autre côté du sanitaire (côté évacuation) et l'avancer de manière à ce que la descente d'évacuation des eaux ne se trouve plus dans l'aire d'usage du sanitaire (zone de 130 x 80 cm) parallèle à la cuvette.

Remplacer la barre coudée afin de la fixer sur l'autre côté du mur.

Il est recommandé que l'axe de la cuvette soit situé entre 35 et 40 cm du mur.

Poser un logo sur la porte



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim			€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
Amenée des réseaux et raccordements	1		600 €	600 €	plomberie
fourniture et pose barre d'appui coudée au mur	1		190 €	190 €	plomberie
dépose et repose de la cuvette existante	1		370 €	370 €	plomberie
fourniture et pose d'un pictogramme sanitaire adapté	1		50 €	50 €	men.int
TOTAL				1 210 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C21**

**Fonction GLT/GEA - 2ème étage
SNTR (SANITAIRE) - x 2 côté salles de test**

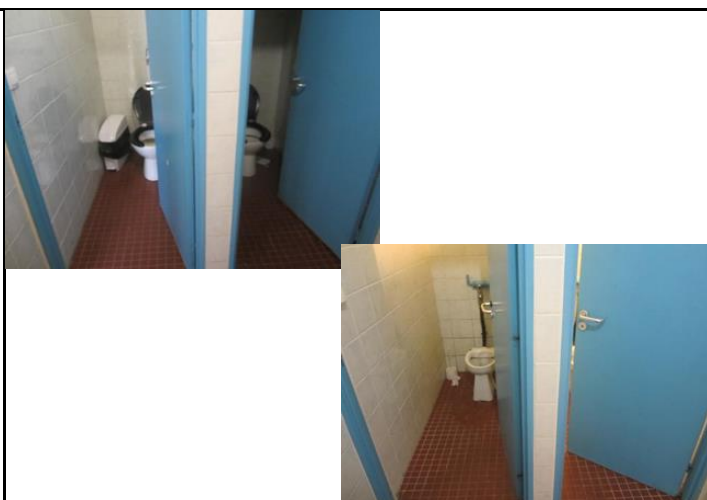
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Baliser et utiliser le sanitaire adapté
en OC 20



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre de panneau(x)				
signalisation verticale	1		120 €	120 €	plomberie
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C22**

**Fonction GLT/GEA - 2ème étage
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le 1er étage x 2**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

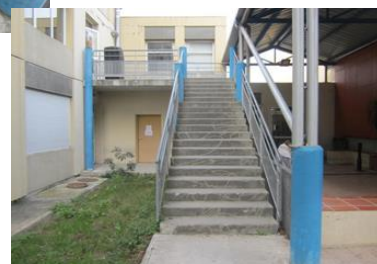
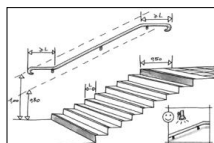
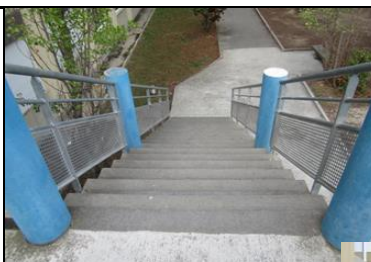
Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.

x 2 escaliers



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	1.6	160 €	520 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	40	1.6	40 €	2 560 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	4	0	180 €	720 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				3 800 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C23.1**

Fonction Salles de test - 2ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De R+1 à R+2 côté administration

Description



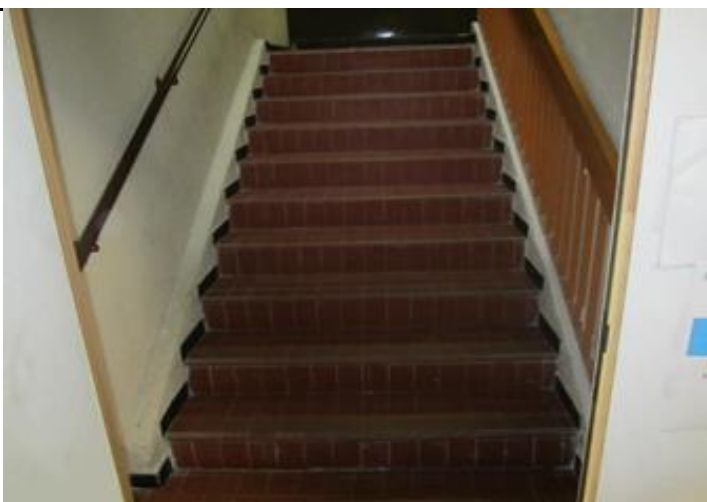
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Cet escalier ne dessert que la salle de test A 105.

Il existe la possibilité d'utiliser les 2 autres salles de test accessibles depuis l'ascenseur.

Il est aussi possible de cheminer par la salle de test A 104 pour accéder à la salle A 105



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C23.2**

Fonction Salles de test - 2ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De R+1 à R+2 côté administration

Description



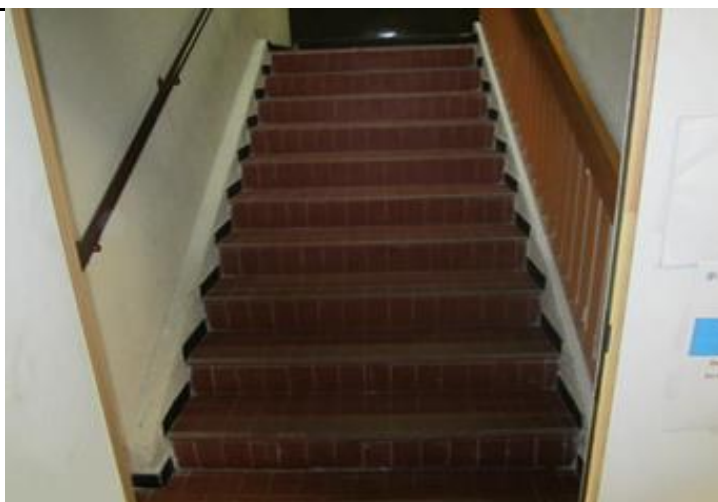
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	1.45	160 €	470 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	20	1.45	40 €	1 160 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	4	0	180 €	720 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				2 350 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C24**

Fonction Salles de test - 2ème étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de test A105

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

La porte reste inchangée.
Voir OC 23.1



VOIR OC 23.1

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **D25.1**

**Fonction GEA - 3ème et 4ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 1 à 4 x 2**

Description

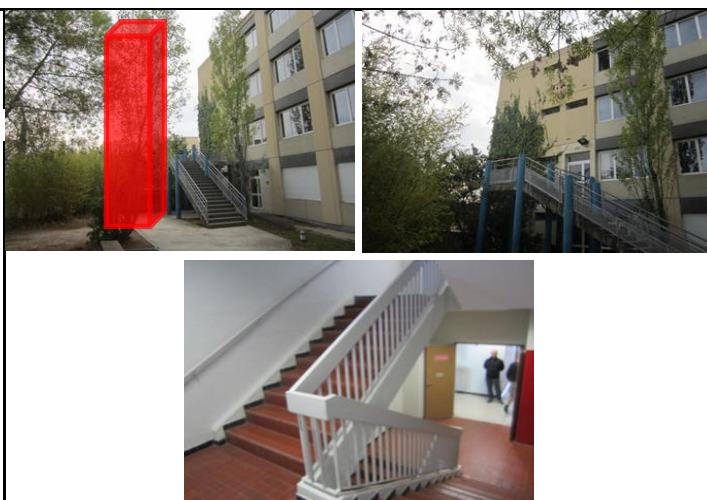


Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Construire un ascenseur extérieur desservant les 3 Niveaux supérieurs depuis la cour du 1er étage. L'ascenseur devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-70 afin d'être accessible, ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.

Prévoir de supprimer la moitié des blocs sanitaires aux 3ème et 4ème étages afin de faire un couloir menant à la circulation principale des étages, comme réalisé au 2ème étage du bâtiment.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ASCENSEUR : création	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
électricité	1		1 970 €	1 970 €	élec.
machinerie	1		14 690 €	14 690 €	ascenseur
matériel de base (cabine service traversant, accessoires)	1		42 730 €	42 730 €	ascenseur
gros œuvre (gaine intérieure, cuvette, etc)	4		14 890 €	59 560 €	g.œuvre
perçement façade	2		3 970 €	7 940 €	g.œuvre
passerelle de jonction avec le bâtiment	2		7 780 €	15 560 €	g.œuvre
TOTAL				142 450 €	

CHEMINEMENT INTERIEUR - élargissement	qtés estim	métrage estim	estim unit H I	TOTAL € HT	corps d'état
longueur de cheminement(ml)	20				
dépose de(s) cloison(s) et porte(s)		3	40 €	120 €	cloison
cloisonnement (plaque de plâtre sur ossature métallique)			540 €	10 800 €	cloison
bloc porte bois prépeint	4		720 €	2 880 €	men.int
peinture		20	200 €	800 €	peinture
TOTAL				14 600 €	

**IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME
PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.**

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C25.2**

**Fonction GEA - 3ème et 4ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 1 à 4 x 2**

Description



Absence d'espace d'attente sécurisé

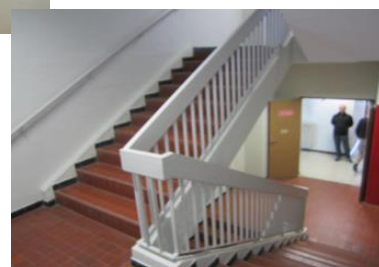
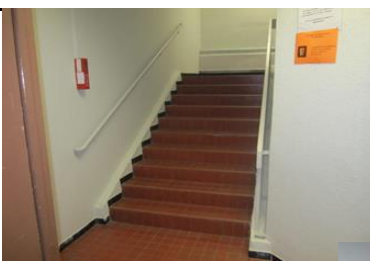
Principe

Aménager un local d'attente sécurisé :

- Implantation de cloisons coupe-feu (type plaque de plâtre sur ossature métallique).
- un/des bloc(s) porte(s) bois coupe-feu
- y compris tous travaux de peinture, d'électricité et finitions.
- Eclairage de sécurité autonome
- Une signalétique permettant le repérage
- Un dispositif d'appel

x 6 E.A.S aux 2ème, 3ème et 4ème étages

Fourniture d'un extincteur à eau pulvérisé (non chiffré ici).



Arrêté du 24 septembre 2009 et GN8

relatif aux règles d'évacuation différée des personnes handicapées

Sécurité - création EAS	qtés estim	métrage estim	détail € HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de local(aux)	6	1			
dépose de(s) cloison(s) et porte(s) et évacuations	12		40 €	2 880 €	cloison
cloisonnement (plaque plâtre structure métal CF 1h)	12		540 €	38 880 €	cloison
fourniture et pose porte coupe-feu	1		890 €	5 340 €	men.int
fourniture et pose d'une signalisation verticale	1		120 €	720 €	peinture
fourniture et pose d'un pose d'un visiophone et de 1 récepteurs	1		1 480 €	8 880 €	élec.
fourniture et pose d'un éclairage de sécurité	1		300 €	3 600 €	élec.
fourniture et pose d'une fenêtre	1		1 000 €	1 000 €	men.ext
TOTAL				61 300 €	

IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME
PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C26**

**Fonction GEA - 3ème et 4ème étage
SNTR (SANITAIRE) - x 2 3ème étage**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Sur les 2 blocs restants après réaménagement d'un couloir (voir OD 25.1), rendre les 2 sanitaires mixtes.

Dans un des 2 blocs sanitaires restants, démolir la cloison entre les sanitaires et le lavabo et déposer les équipements existants.
Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			80 €	80 €	g.œuvre
dépose équipements sanitaires existants			400 €	400 €	plomberie
amenée des réseaux et raccordements			600 €	600 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			630 €	630 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo avec siphon décentré			950 €	950 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			190 €	190 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			210 €	210 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			80 €	80 €	peinture
pose barre de tirage	1		130 €	130 €	plomberie
signalisation verticale	1		50 €	50 €	peinture
TOTAL				3 830 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C27**

**Fonction GEA - 3ème et 4ème étage
SNTR (SANITAIRE) - 4ème étage x 2**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Sur les 2 blocs restants après réaménagement d'un couloir (voir OD 25.1), rendre les 2 sanitaires mixtes.

Dans un des 2 blocs sanitaires restants, démolir la cloison entre les sanitaires et le lavabo et déposer les équipements existants.
Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			80 €	80 €	g.œuvre
dépose équipements sanitaires existants			400 €	400 €	plomberie
amenée des réseaux et raccordements			600 €	600 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			630 €	630 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo avec siphon décentré			950 €	950 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			190 €	190 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			210 €	210 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			80 €	80 €	peinture
pose barre de tirage	1		130 €	130 €	plomberie
signalisation verticale	1		50 €	50 €	peinture
TOTAL				3 830 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C28**

**Fonction GEA - 3ème et 4ème étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle informatique x 2**

Description



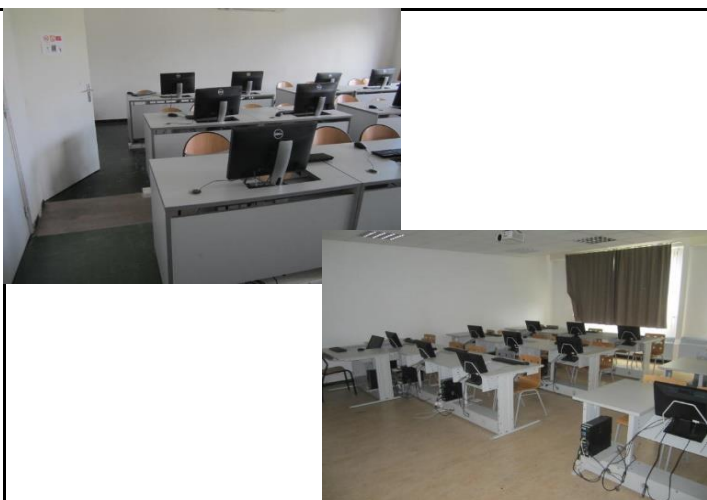
Mobilier de la salle ne permettant pas le passage des jambes 65 cm en sous-face

Principe

Changer le mobilier pour un modèle avec une profondeur libre minimale de 30 cm, un minimum de 70 cm dessous et maximum 80 cm au dessus.

Changer le mobilier au 1er rang et le décaler afin d'avoir une aire de manœuvre de 1,5 m de diamètre à proximité du poste adapté

x 2 salles



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 16 - Dispositions supplémentaires relatives aux établissements recevant du public assis

MOBILIER - fourniture	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de bureau(x)	2				
mobilier			320 €	640 €	mobilier
TOTAL				640 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C29**

Fonction Enseignement - RDC
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Mécanique

Description



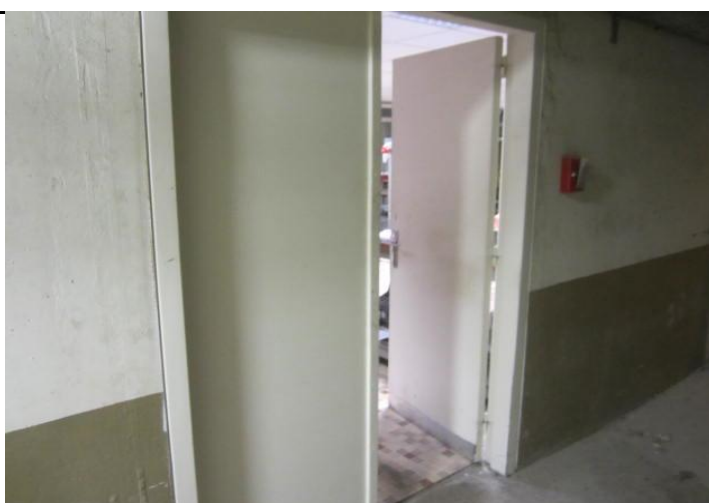
Largeur de passage inférieure à 77 cm

66 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C30.1**

Fonction Fab'Lab
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe d'accès

Description



Présence d'un ressaut dans le cheminement

10 cm

Principe

L'accès au Fab' Lab nécessitera dans tous les cas une aide à la personne (voir OD 31.1), prévoir une sonnette d'appel sur potelet près du départ de la rampe pour pouvoir solliciter une aide à la personne (mesure compensatoire)

Nous préconisons la demande d'une dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.



DEMANDE DE DEROGATION

Disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C30.2**

Fonction Fab'Lab
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe d'accès

Description



Absence de palier conforme devant la porte

Principe

La rampe reste inchangée.

Une aide à la personne sera nécessaire.
Voir OC 30.1



VOIR OC 30.1

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **D31.1**

Fonction Fab'Lab
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - A l'entrée

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

L'accès au Fab' Lab' nécessitera dans tous les cas une aide à la personne (voir OC 30.1)

Prévoir une rampe amovible pliable et une aide à la personne pour franchir l'escalier



Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SEUIL - rampe amovible pliable	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampes(s)	1				
hauteur à franchir	45				
fourniture et pose d'une rampe amovible pliable			1 710 €	1 710 €	men.ext
TOTAL				1 710 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_01 - Bloc Central/GEA

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C31.2**

Fonction Fab'Lab
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - A l'entrée

Description



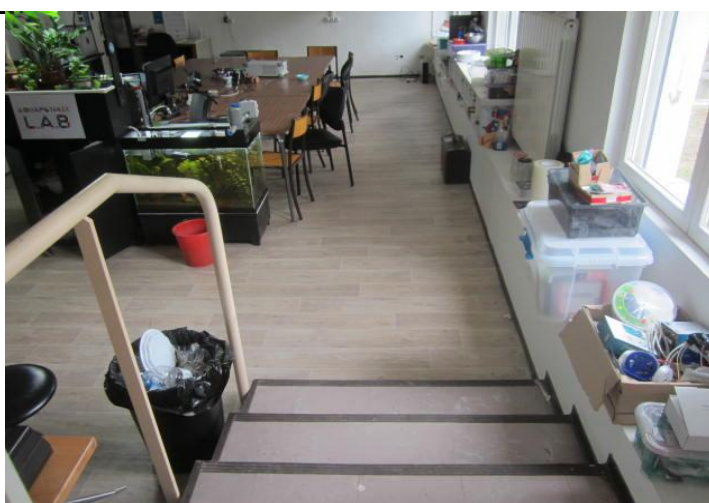
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	1	1.4	160 €	230 €	s. souples
MAIN COURANTE PROLONGEMENT fourniture et pose prolongement main courante peinture et finitions	1	0 28	180 €	180 €	serrurerie
TOTAL				410 €	